

# LA SEMAINE JURIDIQUE

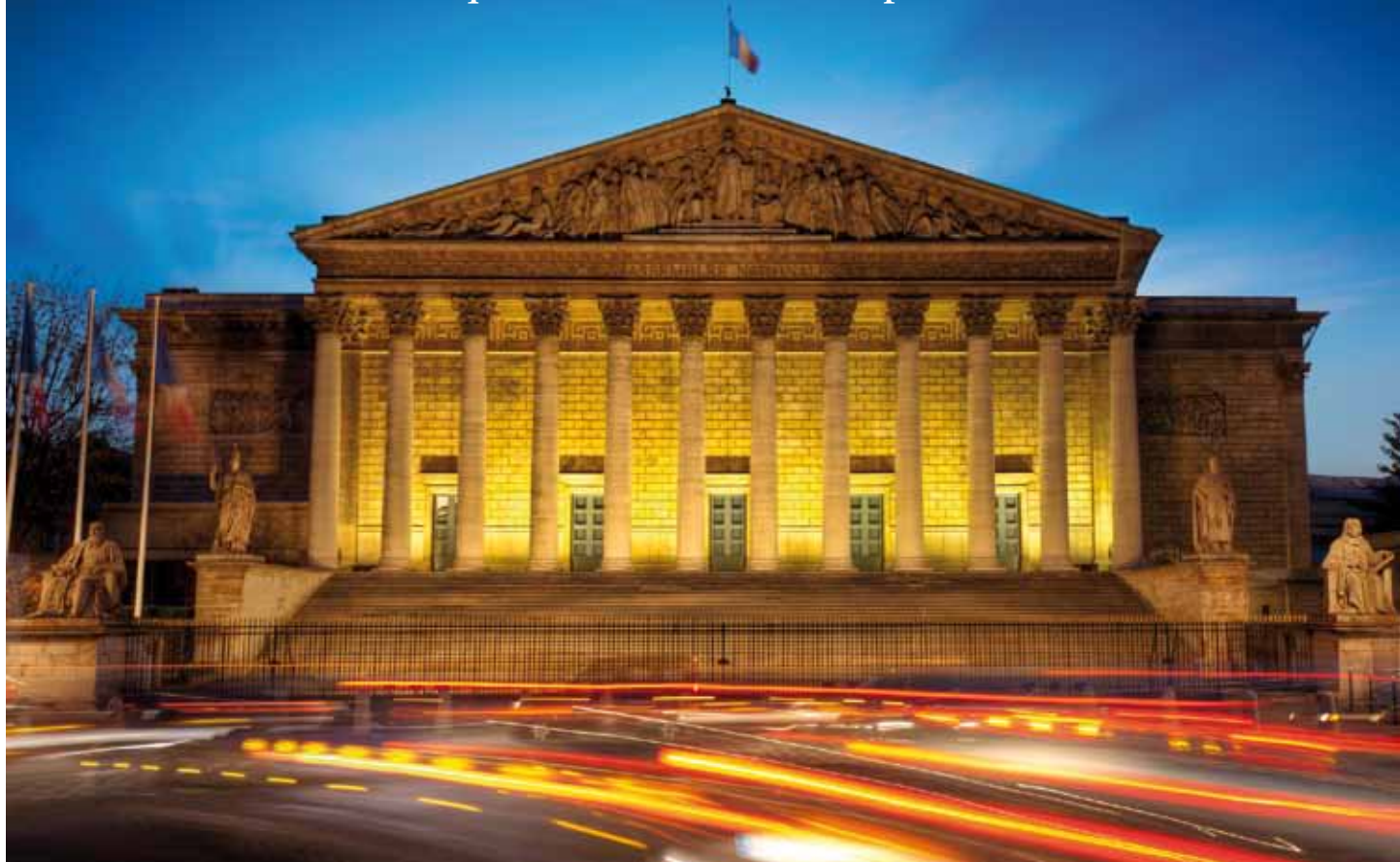
ÉDITION GÉNÉRALE

SUPPLÉMENT AU N° 52, 26 DÉCEMBRE 2011

ISSN 0242-5777

## Les mouvements du droit face aux conflits d'intérêts

Sous la direction scientifique de Nicolas Molfessis, professeur



### Entretiens

**Martin Hirsch**, président de l'Agence du service civique

**Thomas Baudesson**, membre du conseil de l'Ordre du Barreau de Paris

**Lionel Benaïche**, secrétaire général du Service central de prévention de la corruption, ministère de la justice

### Études

**Jean-Marc Sauv **, vice-président du Conseil d'État

**Jean-Jacques Hyest**, sénateur

**Elie Kleiman**, avocat associé Freshfields, Bruckhaus Deringer LLP

**V ronique Magnier**, professeur

Les remous provoqués en 2010 par l'affaire *Woerth-Bettencourt* ont accentué la perte de confiance de l'opinion publique vis-à-vis des institutions et des détenteurs de l'autorité. Automne 2010, **Martin Hirsch**, après son départ du Gouvernement, publie un ouvrage qui interpelle : « Pour en finir avec les conflits d'intérêts ». Les pouvoirs publics réagissent : la Commission de réflexion sur la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique est instituée, présidée par **Jean-Marc Sauvé**. Un rapport est remis en janvier 2011 au président de la République. Avec l'affaire du *Médiateur*, la santé publique et la sécurité sanitaire sont pointées du doigt. **Lionel Benaïche** revient sur les points sensibles objets du projet de loi déposé au Parlement en août 2011. La question des avocats parlementaires interroge. **Thomas Baudesson** dresse un état des lieux et avance des pistes de réflexion en matière de prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique et des affaires, dans un rapport remis au conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Paris en octobre 2011. Parallèlement, les assemblées parlementaires mènent leur réflexion : l'Assemblée nationale adopte un Code de déontologie et désigne son premier déontologue ; le Sénat crée un groupe de travail sous la présidence de **Jean-Jacques Hyest**, qui rédige un rapport rendu public en mai 2011. **Véronique Magnier** dresse un bilan des mouvements initiés dans le monde des affaires où, pour elle, une conversion de culture semble indispensable. **Elie Kleiman** démontre qu'en matière d'arbitrage la jurisprudence réaffirme avec vigueur le devoir d'indépendance et d'impartialité de l'arbitre.

Le droit est en mouvement pour répondre aux conflits d'intérêts, mouvement qu'accompagne la *Semaine juridique Édition Générale* en donnant la parole à tous ces acteurs dans son dernier supplément de l'année.

**Hélène Béranger**  
Rédactrice en chef

**Élise Fils**  
Rédactrice en chef adjointe

# Sommaire

- p. 1 Mot du Comité scientifique par **Nicolas Molfessis**, professeur à l'université Panthéon-Assas
- p. 2 « Les conflits d'intérêts non gérés ruinent la démocratie », Entretien avec **Martin Hirsch**, président de l'Agence du service civique
- p. 4 « L'interdiction totale d'exercer des fonctions d'avocat pendant un mandat parlementaire serait intenable », Entretien avec **Thomas Baudesson**, membre du conseil de l'Ordre
- p. 7 « Les reconstructions induites par l'affaire du *Médiateur* semblent conforter la place de la déontologie dans les structures administratives », Entretien avec **Lionel Benaïche**, secrétaire général du service central de prévention de la corruption, ministère de la justice
- p. 12 Pour une nouvelle déontologie de la vie publique. À propos du rapport de la Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique, Étude **Jean-Marc Sauvé**, vice-président du Conseil d'État, président de la Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique
- p. 19 Prévenir les conflits d'intérêts pour les parlementaires, Étude par **Jean-Jacques Hyest**, sénateur
- p. 25 Arbitrage et conflits d'intérêts : une année mouvementée, Étude par **Elie Kleiman**, avocat à la Cour, associé Freshfields, Bruckhaus Deringer LLP, expert au Club des Juristes
- p. 34 Mouvements et inerties en matière de conflits d'intérêts dans le cadre du droit des sociétés, Étude par **Véronique Magnier**, professeur, agrégée des facultés de droit, directeur de l'Institut Droit éthique patrimoine de l'université Paris 11
- p. 42 Actualité bibliographique par **Thibault Douville**

Président Directeur Général, Directeur de la publication :  
PHILIPPE CARILLON  
Directeur éditorial, Directeur de la rédaction :  
GUILLAUME DEROUBAIX  
guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr  
Directeur scientifique : JACQUES BÉGUIN  
jacques.beguain@lexisnexis.fr - Tél. : 01 45 58 93 12

Comité scientifique : YVES BOT, LOÏC CADIEU,  
CHRISTOPHE CARON, JANE GINSBURG,  
JEAN-YVES LE BORGNE, AGATHE LEPAGE,  
BERTRAND MATHIEU, NICOLAS MOLFESSIS,  
PHILIPPE PÉTEL, FABRICE PICOD, BENOÎT PLESSIX,  
PHILIPPE STOFFEL-MUNCK, FRÉDÉRIC SUDRE,  
BERNARD TEYSSIE

Rédactrice en chef : HÉLÈNE BÉRANGER  
Tél. : 01.45.58.93.24 - helene.beranger@lexisnexis.fr  
Rédactrice en chef adjointe : ÉLISE FILS  
Tél. : 01.45.58.92.86 - elise.fils@lexisnexis.fr  
Éditeur : FLORENCE CREUX-THOMAS  
Tél. : 01.45.58.92.42 - Florence.creux-thomas@lexisnexis.fr  
Secrétaire d'édition : DELPHINE ADAM  
Tél. : 01.45.58.94.89 - Fax : 01.45.58.94.06  
delphine.adam@lexisnexis.fr

Mise en page : EVOLUPRINT

Publicité :  
Direction commerciale : IM RÉGIE  
23, rue Faidherbe 75011 Paris  
Directrice de Clientèle : CAROLINE SPIRE  
Tél : 01 40 24 13 35 - Fax : 01 40 24 22 70 - c.spire@impub.fr

Correspondance :  
LEXISNEXIS SA  
LA SEMAINE JURIDIQUE (ÉDITION GÉNÉRALE)  
141, rue de Javel - 75747 Paris Cedex 15

Relations clients :  
Tél. : 0 821 200 700  
0,112 euros puis 0,09 euros /min à partir d'un poste fixe  
<http://www.lexisnexis.fr>

Abonnement annuel 2011 :  
• France (métropole) : 439,03 euros ttc (430 euros ht)  
• DOM-TOM et pays étrangers : 464,40 euros ht  
Prix de vente au numéro :  
• France (métropole, franco) : 25,53 euros ttc  
• DOM-TOM et pays étrangers (franco) : 27,50 euros ht

Tarif étudiant (70 % de réduction) :  
<http://etudiant.lexisnexis.fr/>

Reliures (contenant 4 mois) :  
• France (métropole) : 24,27 euros ttc  
• DOM-TOM et pays étrangers : 25,30 euros ht

LEXISNEXIS SA  
SA au capital de 1.584.800 euros  
552 029 431 RCS Paris  
Principal associé : REED ELSEVIER FRANCE SA  
Siège social : 141, rue de Javel - 75747 Paris Cedex 15

Imprimeur : EVOLUPRINT  
Parc Industriel Euronord, 10, rue du Parc, 31150 Bruguères

N° Éditeur : 4776  
Dépôt légal : à parution  
Commission paritaire : n° 1111 T 80376

Photos : droits réservés.  
Photo de couverture : © Beboy - Fotolia.com